



COMMISSION FÉDÉRALE SPORTIVE

17/06/2025

Procès-verbal n°17

Membres présents : Sylvain PONGE (Président), Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, Soazik KLEIN (Présidente CFSS), François-Xavier CHAFFOIS, Thomas MALECOT, Marc WILLIAMSON, Ludovic MEILLIER (Président CFA).

Sont également présents : Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Frédéric GUERN, Stephen LESFARGUES (DTN).

Les membres de la CFS ont statué sur l'ordre du jour suivant :

1. Championnats de France
2. Demandes de reports et de changement d'horaire
3. Rappel Urgent

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS – COMPÉTITIONS JEUNES 2025

Les inscriptions à la **Coupe de France 18U Baseball** ainsi qu'aux **Opens de France de Softball jeunes (12U, 15U)** sont désormais ouvertes. Les clubs souhaitant y participer sont invités à remplir les formulaires d'engagement envoyés par la Commission Fédérale Jeunes. **La date limite d'inscription est fixée au 31 juillet 2025.**

APPELS À CANDIDATURES – ORGANISATIONS 2026 ET 2027

La CFS et la CFJeunes lancent également les appels à candidatures pour **l'organisation des compétitions nationales jeunes 2026**, ainsi que pour **les compétitions seniors 2026 et 2027**. Les clubs et ligues intéressés sont invités à transmettre leur dossier de candidature au plus tard le **31 juillet 2025**. Les cahiers des charges correspondants sont disponibles sur demande.

RAPPELS DES CONDITIONS DE PROMOTION DES COMPÉTITIONS

La Commission Fédérale Sportive (CFS) souhaite rappeler aux clubs de Division 1 Baseball et Softball leurs obligations en matière de captation vidéo pour la saison : ***“La vidéo doit être a minima une caméra angle large derrière le backstop et les clubs doivent s'assurer que la production inclut le score en direct de la rencontre. Ils doivent aussi mettre les vidéos à disposition de la Fédération pour utilisation future, y compris pour les promotions et les compilations.”***

La diffusion de ces captations doit se faire via une plateforme officielle du club recevant, publiée en son nom propre. La qualité de la vidéo doit être suffisante pour permettre une diffusion correcte. À défaut, la captation sera considérée comme non conforme par la CFS.

Le respect des conditions d'engagement pour la saison 2026 sera évalué en fin de saison 2025. Le non-respect des conditions d'engagement en matière de promotion des compétitions pourra remettre en cause les droits sportifs pour la saison suivante.

RAPPELS POUR LES FEUILLES DE MATCH

Les feuilles de match doivent **impérativement** être signées par un encadrant titulaire d'un diplôme d'état ou délivré par la fédération tel que listé dans les conditions de participation des règlements particuliers de chaque championnat national. A cet effet, cette personne doit également être assignée par son club en tant que "Manager" sur la feuille de match.

En outre, les line up remis par chaque manager à l'arbitre en chef doivent être **en tous points conformes** avec les alignements précédemment renseignés sur la feuille de match **avant** que ces derniers ne soient validés électroniquement par l'arbitre en chef.

Si cette condition n'est pas remplie, l'arbitre en chef doit considérer que la conférence au marbre avec les managers de chaque équipe pour procéder à la remise et à l'échange des line up ne peut pas avoir lieu et que la rencontre ne peut donc pas démarrer en l'état.

La CFS demande donc aux arbitres concernés d'avoir une vigilance toute particulière quant au strict respect de ces dispositions et demande au Président de la CFA de faire un rappel à ce sujet par le biais d'une communication dédiée.

RAPPEL DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

La Direction Technique Nationale rappelle aux président(e)s de clubs que tous les licenciés inscrits sur la liste haut niveau au 1^{er} janvier 2025 (en catégorie sénior, relève, espoirs et collectifs nationaux) doivent obligatoirement effectuer leur Suivi Médical Réglementaire (SMR) avant le 31 mars 2025. À défaut, leur licence sera suspendue jusqu'à la transmission d'une date à la Direction Technique Nationale et de la transmission des examens médicaux sur la plateforme Askamon.

INSCRIPTIONS OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL SLOWPITCH

Il reste une semaine pour s'inscrire à l'Open de France de Softball Slowpitch qui aura lieu les 5 et 6 Juillet à Limeil-Brévannes. **La date limite d'inscription est fixée au 25 juin 2025.**

JOURNÉE MONDIALE DE LA MALADIE DE CHARCOT

À l'occasion de la Journée mondiale de la maladie de Charcot — également appelée sclérose latérale amyotrophique (SLA), ou encore maladie de Lou Gehrig outre-Atlantique, en référence à la légende des New York Yankees des années 1920-1930 — la Fédération, en partenariat avec Les Invincibles, organise une journée d'hommage.

Dans ce cadre, un protocole de premier lancer symbolique sera mis en place sur l'ensemble des terrains de Division 1 Baseball (samedi à La Rochelle et dimanche à Sénart, Limeil et Béziers). Ce protocole débutera 15 minutes avant le coup d'envoi de chaque rencontre, décalant ainsi l'ensemble des routines d'avant-match de 15 minutes. Enfin, les officiels, joueurs et managers se verront remettre des patches à épingle sur la manche gauche de leurs maillots.

1. CHAMPIONNATS DE FRANCE

La CFSS assure un suivi hebdomadaire des rencontres des compétitions nationales. Dans ce cadre, certains scores peuvent être modifiés après l'homologation effectuée par la CFS. Le cas échéant, la commission s'engage à informer dans les plus brefs délais, par mail, les clubs concernés dès la validation du contrôle effectué par les statisticiens.

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

9eme journée - 14/15 juin 2025

ROUEN HUSKIES vs SÉNART TEMPLIERS - D10901 : [10-0, rencontre homologuée](#)

Rouen : Utilisation de feuilles de scorage non officielles ou photocopiées (RG art 207.1) - Sanction : 15€

Senart : Avertissement à un membre d'une équipe (RD anx. 1 art. 3) - 1er avertissement - Daviroun SANANIKONE ; Avertissement à un membre d'une équipe (RD anx. 1 art. 3) - 2ème avertissement - Mohamed BAOUI

ROUEN HUSKIES vs SÉNART TEMPLIERS - D10902 : [11-4, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY SUR ORGE LIONS vs LA ROCHELLE BOUCANIERS - D10903 : [8-3, rencontre homologuée](#)

La Rochelle : La CFS juge recevable la réclamation déposée par le club des Boucaniers de La Rochelle vis-à-vis de l'organisation matérielle du club recevant qui n'a pas permis que l'horaire du playball programmé par la CFS soit respecté, le chèque de caution déposé à cet effet sera donc retourné au club des Boucaniers de La Rochelle.

La CFS rappelle au club des Lions de Savigny-sur-Orge la nécessité du strict respect des horaires de playball programmés par la CFS comme cela lui avait été déjà rappelé en amont de la rencontre.

SAVIGNY SUR ORGE LIONS vs LA ROCHELLE BOUCANIERS - D10904 : [7-0, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ COMETZ vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D10905 : [0-7, rencontre homologuée](#)

CFS : Playball décalé à 17h00 au lieu de 16h00 comme initialement prévu sur la base des éléments communiqués en fin de matinée par le club des Barracudas de Montpellier (panne véhicule sur le trajet). La CFS présente ses excuses au club des Cometz de Metz vis-à-vis de la gêne occasionnée pour la bonne organisation du match.

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle (RP D1) - David TEN EYCK - Sanction : 50€

METZ COMETZ vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D10906 : [RAIN OUT, la rencontre est reprogrammée au samedi 12 juillet 2025 à 16h00](#)

→ Etat des lieux lanceurs JFL pour mémoire

- Metz : Start JFL OK ; manches JFL : 9 manches
- Montpellier : Start JFL non OK ; manches JFL : 3 manches

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL

8eme journée - 15 juin 2025

VALENCIENNES VIPÈRES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS - D2A0701 : [12-0, rencontre homologuée](#)

Bréal : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Lucas LOUIS - Sanction : 150€

VALENCIENNES VIPÈRES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS - D2A0702 : [5-4, RAS, rencontre homologuée](#)

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs RENARDS DE LA VALLÉE - D2B0701 : [13-0, RAS, rencontre homologuée](#)

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs RENARDS DE LA VALLÉE - D2B0702 : [12-2, RAS, rencontre homologuée](#)

MEYZIEU-DÉCINES CARDS vs NICE CAVIGAL - D2B0703 : [Rencontre interrompue par la pluie en début de 5ème manche sur le score de 0-0, RAIN OUT, la rencontre sera rejouée le dimanche 06 juillet 2025 à 11h00, si nécessaire en fonction des résultats de la 9ème et dernière journée de la poule B qui se tiendra le 29/06 prochain](#)

→ *Etat des lieux lanceurs JFL pour mémoire*

- *Meyzieu : Start JFL OK ; manches JFL : 6.1 manches*
- *Nice : Start JFL OK ; manches JFL : 7 manches*

MEYZIEU-DÉCINES CARDS vs NICE CAVIGAL - D2B0704 : [0-11, rencontre homologuée](#)

Meyzieu : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle (RP D2) - Christophe LEVEQUE - Sanction : 50€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 3 BASEBALL

8eme journée - 15 juin 2025

ERMONT EXPOS vs RONCHIN DRAGONS - D3A0801: [8-1, RAS, rencontre homologuée](#)

Ronchin : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RP BB D3) - 10 joueurs présents - Sanction : 2x100€ = 200€

ERMONT EXPOS vs RONCHIN DRAGONS - D3A0802: [11-3, RAS, rencontre homologuée](#)

Ronchin : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RP BB D3) - 10 joueurs présents - Sanction : 2x100€ = 200€

DUNKERQUE KORVERS vs METZ 2 COMETZ - D3A0803: [8-18, RAS, rencontre homologuée](#)

DUNKERQUE KORVERS vs METZ 2 COMETZ - D3A0804: [7-12, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT LÔ JIMMER'S vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS - D3B0801: [Forfait, 7-0, rencontre homologuée](#)

Saint Lô : Avertissement à un membre d'une équipe (RD anx. 1 art. 3) - 1er avertissement - Juan Carlos JIMINIAN ; Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Yannis POU VICH - Sanction : 150€

La Guerche-de-Bretagne : Forfait - Championnats nationaux - par journée (RG art. 204) - Sanction : Forfait journée : 50% de la caution = 150€ ; Avertissement à un membre d'une équipe (RD anx. 1 art. 3) - 1er avertissement - Fabrice MORLIER ; Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Fabrice MORLIER - Sanction : 150€ ; Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RP BB D3) - 11 joueurs présents - Sanction : 100€

SAINT LÔ JIMMER'S vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS - D3B0802: [2-22, rencontre homologuée](#)

Saint Lô : Avertissement à un membre d'une équipe (RD anx. 1 art. 3) - 2ème avertissement - Juan Carlos JIMINIAN ; Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Juan Carlos JIMINIAN - Sanction : 150€

La Guerche-de-Bretagne : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RP BB D3) - 11 joueurs présents - Sanction : 100€

SENART 2 TEMPLIERS vs RENNES REDWINGS - D3B0803: [15-5, RAS, rencontre homologuée](#)

SENART 2 TEMPLIERS vs RENNES REDWINGS - D3B0804: [12-4, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT ROMAIN DE JALIONAS BATS vs FENAY CYCLONES - D3C0801: [14-12, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT ROMAIN DE JALIONAS BATS vs FENAY CYCLONES - D3C0802: [7-12, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER 2 BARRACUDAS vs BEAUCAIRE CHEVALIERS - D3C0803: [15-14, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER 2 BARRACUDAS vs BEAUCAIRE CHEVALIERS - D3C0804: [14-3, RAS, rencontre homologuée](#)

EYSINES RAIDERS vs PERPIGNAN PHÉNIX - D3D0801: [2-1, RAS, rencontre homologuée](#)

EYSINES RAIDERS vs PERPIGNAN PHÉNIX - D3D0802: [13-9, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE 2 BOUCANIERS vs ANGLLET GAMBAS - D3D0803: [10-9, rencontre homologuée](#)

La Rochelle 2 : Non mise à disposition de journée d'arbitrage pour la durée de la compétition (RG art. 245.2) - Sanction : 500€

LA ROCHELLE 2 BOUCANIERS vs ANGLLET GAMBAS - D3D0804: [12-3, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE SOFTBALL

6eme journée - 15 juin 2025

PESSAC PANTHÈRES vs SAINT RAPHAËL COMANCHES - D1F0601: [0-6, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs SAINT RAPHAËL COMANCHES - D1F0602: [4-11, RAS, rencontre homologuée](#)

GRENOBLE GRIZZLYS vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS - D1F0603: [12-19→Défaite de Grenoble par pénalité : 0-7, rencontre homologuée](#)

Grenoble : Pas de start JFL sur l'ensemble des deux matchs - Infractions aux règles concernant les joueurs formés localement (RG art. 162.3) - Sanction : 150€ et défaite par pénalité

Evry-Courcouronnes : Avertissement à un membre d'une équipe (RD anx. 1 art. 3) - 1er avertissement - Rosalie COSTE

GRENOBLE GRIZZLYS vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS - D1F0604: [1-24→Défaite de Grenoble par pénalité : 0-7, rencontre homologuée](#)

Grenoble : Pas de start JFL sur l'ensemble des deux matchs - Infractions aux règles concernant les joueurs formés localement (RG art. 162.3) - Sanction : 150€ et défaite par pénalité

COLOMBES WILDCATS vs CLAPIERS-JACOU RABBITS - D1F0605: [5-12, RAS, rencontre homologuée](#)

COLOMBES WILDCATS vs CLAPIERS-JACOU RABBITS - D1F0606: [9-8, RAS, rencontre homologuée](#)

2. DEMANDES DE REPORTS ET DE CHANGEMENT D'HORAIRE

Les clubs de **Sénart** et **Toulouse** ont fait une demande de changement d'horaire pour la J10 du championnat de Division 1 Baseball (rencontres n°D11007).

Demande : Jouer la rencontre du samedi 21 juin à partir de 18h30.

Accord CFS

Les clubs de **Grenoble** et **Saint-Raphaël** ont fait une demande de changement d'horaire pour la J7 du championnat de Division 1 Féminine Softball (rencontres n°D1F0701 et n°D1F0702).

Demande : Jouer les rencontres du dimanche 22 juin à partir de 10h.

Accord CFS

3. RAPPEL URGENT

La CFS reste toujours dans l'attente de la part du club des Lions de Savigny-sur-Orge de la communication du lieu des rencontres n°D11203 et n°D11204 devant se tenir les **05 et 06 juillet 2025** contre le club des Barracudas de Montpellier.

La CFS demande au club des Lions de Savigny-sur-Orge de communiquer sa demande de changement de terrain contresignée par le club des Barracudas de Montpellier avant le vendredi 20 juin 2025 à 23h59, au plus tard.

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur, dont font partie les règlements particuliers des championnats nationaux 2025, sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS ET TEXTES OFFICIELS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions de l'article 60 du règlement intérieur fédéral.

*L'appel doit être formulé dans les **dix jours** de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 du règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée. L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.*

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, de **cinquante euros**, qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé. Le règlement intérieur ainsi que l'intégralité des statuts et textes officiels en vigueur sont disponibles sur la page : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>*

ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT
(entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

Béziers

DEBONVILLE Thomas
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
TORRES PENA Roger Jose
GONZALEZ MOLERO Luis Elroy
DESCHAMPS Alexandre

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
ESTEBAN Clément
ESTEBAN Maxence
JOHNSTON Kian Samuel
KRZYKAWIAK Romain
MOLERO MORALES Diego
NIEVES IZAGUIRRE Wilce
PENA CARMONA José Miguel
TOVAR COLET Gabriel Alejandro

Metz

BRANTLEY Cameran Roy
CROSSAN Daniel
HANSCH Simon
LAUNAY Matheo
MATEO MINYETY Algeni
PAREDES Alexis
PASTRAN MACIA Beyker Miguel
RUIZ DIAZ Yeixon

Montpellier

BROSSIER Paolo
CROS Grégory
FLORES CHAVIEL Antoni Daniel
GUIRAUD Mathis
KOVACS Fabian
OZANICH Owen
POLIT Luc
PONTIAC Ismail
RODRIGUEZ Douglas

Rouen

BERT Joris
BLONDEL Hugo
BRAINVILLE Louis
DAGNEAU Bastien
FLOOD Logan
HARRISON Gabriel
MACKENZIE Jake
MAGNIEN Arthur
VIGER Luc
VISSAC Martin

Savigny-sur-Orge

ACUNA Ivan
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
COSTE Gédéon
DAHAN Tom
DESIR Hugo
KITTRELL Billy
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
PLANES Pierre-Emmanuel
SAXEMARD Theo

Sénart

BAOUI Mohamed
BROWN Felix
DO CARMO BARROS Gabriel
HORIKE Rentaro
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
MAYEUX Dylan

Toulouse

DELOGU Luis Martin
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
SORIANO Ariel
SORIANO Yudi
VELAZCO Gerwuins

D2 Baseball

Bréal-sous-Montfort

FRIN-MARIE Enzo

Clermont-Ferrand

BLASIOLE Jeremy

GUESDON Melvine
 GODET Jules
 HERNANDEZ Nicolas
 JACQUES Guillaume
 MAKDAD Paco
 MAKDAD Sami
 RENAUDIN Louka

Meyzieu-Décines

BERRY RIVERA Gilberto
 DELZANT Lancelot
 DE OLIVEIRA GOMEZ Carlos Eduardo
 DYMOWIEZ Jeremy
 LEVEQUE Bastien
 MARIN Meylian
 RANDY Yoann

Nice

AGUSTIN MICHEL Danny
 MONTAS BERROA Jonathan
 PAROIS Alann
 ROQUET Sébastien
 ROULEAU Gauthier
 TAVARES VEIGA Filipe

Rouen 2

DANNE Théophile
 DUCHOSSOY Sébastien

Vallée du Gapeau

CHAUVIN Corentin
 MALLET Briec
 MILESI Nathan
 MOSCHETTI Geoffrey
 SANTIAGO Thomas

D3 Baseball

Dunkerque

FLAHAUT Clovis
 GAUDENTI Gautier
 GUEANT Reynald
 LAPORTE Juliane

D'ELIA Michael
 DARDINIER Alexis
 GRIMAUD Sébastien
 LORIENTE Brice
 MAYADE Florian
 PUJOL Valentin
 TAGUCHI Gen
 TSUCHIYA Go

Montigny-le-Bretonneux

BESOLI Killian
 CAUMES Clement
 DESRUMEAUX Lucas
 FLAMENT Corenthin
 LOT MARTINS Felipe Gustavo
 MAESTRE ARCIA Robinson José
 PINO CENTENO Wilmer Antonio
 RAULT Antoine
 SANCHEZ DEL SOL Lazaro Jesus
 WISE Haywood

Paris UC

BRELLE Pierre
 DUSSART Jerome
 MAUCLAIRE Daïki
 MESGUICH Camille
 MONBEIG Pierre
 MORRIS Benjamin

Valenciennes

APONTE FERNANDEZ Luis Rafael
 BRUNARD Alexandre
 CRUZ RAPOSO Joshua
 DESCAMPS Edouard
 GOMES Guillaume
 GROSJEAN Hadrien
 OGAWA Ryoma
 THOMASSE Clement
 TREMBLE Bastien

Ermont

BRODIN Rudy
 COSME CAMPOALEGRE Yohan Reinier
 DANIEL Flavien
 DEMOULIN Florent

MAOUCHE Saadi
 PILLONS Kevin
 RUSSO Arnaud
 VERRAES Clement

Metz 2

BROSIUS Hugo
 HAMADA Masaharu

Tourcoing

ARNAUD Rémi-Quentin
 BERTIN Antoine
 BOIVIN Yoann
 BOURGEOIS Morgan
 JEANMART Etienne
 LECLERCQ Quentin
 LECOMTE Antoine
 LECOMTE Mathilde
 OLLER Diego
 VALET Martin

La Guerche de Bretagne

BERNARD Detlev
 CORNEE Guillaume
 GOUIN Jules
 MORLIER Fabrice
 OLIVRIE Guillaume
 PIQUET Anthony
 WALSH Devin

Sénart 2

BRELLE-MENDES ANDRADE Julien
 DUBOIS Rodolphe
 GANABADY Shanemouga
 KANDIAH Jay
 TARTAS Gaetan
 RACHOU Antoine
 RODRIGUEZ DEL REY SEVILLA Daslian
 TEYGEMAN Damien
 VARGAS MARTINEZ Ricardo

GILLETTE Christopher
 HEIDRICH Amaury
 HEUX Gregory
 LALARD William
 MARTIN MORET Yoandry
 MESSENGER Thomas
 PALMERO O'FARRIL Rodney
 ROYO Xavier
 TCHONANG Djike Jonas

Ronchin

CHOUQUET Benjamin
 COLLIN Nathan
 DELEAU Thibault
 DERYCKER Louis
 DUPONT David
 ECKARDT Yohann
 LEMETTRE Paul
 MISLANGHE Sylvain
 YSEBAERT Vincent

Rennes

BEX Evan
 BLASCO Antoine
 FILLAUT Alan
 GASTINGER Steven
 LEYRIT Julien
 LORGEUX Yann
 LYNCH Wade
 ROCHA André Filipe
 VERDIER Pierre

Saint-Lô

DELAVALLEE Romain
 GENETAY Rudy
 GHECK Paco
 JIMINIAN Juan Carlos
 MOHMAND Younes
 PECOUT Noe
 POU VICH Yannic
 SAVARY Guillaume
 SOLMON-ROPERS Noe

Beaucaire

ALVAREZ GRANADOS Lazaro Raymundo
 BLUZE Cyril
 GILLY Andy
 GREGOIRE Sylvain
 GUGLIELMINOTTI Mael
 HERNANDEZ GOMEZ Jason Daniel
 SELLES Axel
 TOULEMONDE Antoine

Montpellier

BRICEÑO Elvis
 CYPRIEN Loic
 DELEAU Corentin
 DIAZ MENDEZ Emilio
 ELEGOET Leo
 FARAUD Freddy
 JACQUOT Pierre
 JORGE Gil
 LADERA CONTRERAS Nelson Giovanni
 RESSEGUIER Vincent
 VALDEZ MARTINEZ Ariel

Anglet

COLLIARD Benjamin
 COLLIARD Christian
 FROMENT Elliot
 FROMENT Robin
 GOUELLO Axel
 MAKOVII Valerii
 MAY Clement
 RAMOS RODRIGUEZ Adrian

La Rochelle 2

ARCAMONE Florent
 BODIN Paul-André
 COLLET Jeremy
 COMBES Lucas
 GOYET Thomas
 PORCHER Merryl
 REGNIER Tom
 SABOURIN Kevin

Saint-Aubin-de-Médoc

ANDREW Yorick
 CADIOU Juluan
 DONEY Sylvain
 JOLLY Marc-Raphael
 LEBON Gael
 MESMER-DUDONS Florian
 MOREAU Jules

Fénay

BERNARD Sylvain
 BIGOT Lowel
 BRICHETEAU Florian
 BRICHETEAU Quentin
 CHARBONNEAU Julien
 DIETRE Romaric
 GUIGNET Jonathan
 ISTURIZ Rafael
 ROGER Olivier

Saint-Romain-de-Jalionas

DUFOUR Emmanuel
 GURALI Kelvin
 JAFFREDO Paul
 LOCQUIN Remi
 RIZZO Karl
 ZUNIGA CASTILLO Marvin Edgardo

Eysines

ANDREW Rudy
 BERTHAUD Joris
 DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAGOAGA Maxime
 FAURE Quentin
 FORT Alexis
 HOUCHE Thomas
 LARGOUET Quentin
 MILLERIOUX Theo

Perpignan

BARBIERI Romain
 CAUCHY Julien
 CINTAS Lucas
 KHOUTH Johany
 LLUBERES Llulimin
 MARTINEZ URGUELLES Alexis
 RODRIGUEZ GARCIA Yosvany
 SIMONET Augustin

Clapiers-Jacou

AUDRAS Maiko
BILLAUD Sarah
BOUREUX Emma
BRUNEL Marjorie
JAHAN Marion
MERLHE Charline
SELVE Morgane

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
FERAL Audrey
LIMINIER Emma
PHLONG ALIAS HOEURN Rath Sidonie
TORTOLERO MONAGAS Eidy

Pessac

GRAVES Mylène
HAYES Siobhan
JUST Alexandra
KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise
MERSCH Anaïs
METREAU Amandine
RIERA Camille
RUAU Maïlys
TRAVERS Marion

D1M Softball

Contes

BEN BRAHIM Amoor
BERENGER William
DALLONI Loïc
EMEREGILDO BATISTA Jose
LA ROSA Lucas
LEMASSON Martial
MARI Alexandre
MARTINEZ Roger
MAURETTE Gregoire
PAPA Rony
QUINTERO MORALES Robinson
VIANO Eric

Nice

BUVAT Sylvain
CHIAPASCO Alexis

Colombes

ABBOU Anaïs
ARMET Cynthia
AUBEUF Caroline
DELEGUE Manon
LABATUT Micha
LE BALLE Alice
MEYER Estelle
POLEY Christina Grace
ROECK Livia
VIGUIER Garance

Grenoble

BITEUR Victoria
GABRIELS Justine
KOROUSOVA Kristyna
LIARDET Justine
MICHELI Manon
PATIN Shirley
PRACH Marianne
SALZE Manureva

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
CHANAL Alice
DE RIDDER Prapeng
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
TOURET Morgane

Evry-Courcouronnes

BOUCHERON Jacques
CARRIERE Eric
CHUM Sophat
JOUHANNEAU Guillaume
KESER Maxime
LAUNAY Christopher
LAUNAY Nicolas
LEMETTRE Paul
MARTINEZ SCOTT Romain
PENA ALVAREZ Eric
REYES CALDERON Isabel
VAN TU Olivier

Pessac

BOYER Sebastien
DONEY Sylvain

CUTRI Antony
 CUTRI Jeremy
 DROUILLY Sebastien
 FLAYOL Nicolas
 GARIN Nicolas
 GONFRIER Benjamin
 HEMZACEK Thomas
 LAPLACE Guillaume
 LUCANI Anthony
 PELLISSIER Marc
 SANCHEZ Romain
 SOLA Arnaud

D2F Softball

Béziers

ALLANOT Emilie
 ARQUEY Audrina
 BALNY Elise
 BEZOMBES Laura
 FERNANDEZ Lily
 FERRARO Camille
 HADDOUCHE Aline
 HADDOUCHE Amélie
 LARDEUX Clarisse
 LAZZARINI Lucie
 RUF Caroline
 WICART Céline

Nord-Isère

ANDRIEU Mathilde
 BRUNEAU-TOURNOUR Virginie
 CHATAIGNER Anna
 GAIDET Laetitia
 MARCHANDET Elisée
 MILLET Camille
 MOUNIER Charlotte
 PELLETIER-HODL Karine
 PERRIER Delphine
 PROTTE Lea
 ROSSO Sandrine
 HAMM Marceline
 VARVIER Katia
 VENDRAMIN Peggy

D2M Softball

Grenoble

BARBOTIN Alexis
 DENTON Alex
 FERRARO Michele
 FORTIER Guillaume
 GRIMAUD Fabien
 GUYOT Aymeric

ESSAFI Soufiane
 FOULON Valentin
 LADANT Corentin
 LAMON Jonathan
 MANGLE Lucas
 NEUMANN Sebastien
 THEVENON Marc
 ZAWISMY Mickael

Nice

BERTRAND Amandine
 BERTRAND Audrey
 BUGNA Anaisie
 DESSI Pamela
 DYMOWIEZ Sandra
 GIRET Christelle
 GONFRIER Charlotte
 LOPEZ Amandine
 REA Sandrine
 ROUSSELOT Sandra

Toulouse

AUTHIER Sarah
 ESCANDE Amandine
 HEMMI Virginie
 LAMBERT-CERVETTI Camille
 LEGOY Elodie
 MARCHISIO Léa
 MARROT Carole
 MONGE Anais
 NAVEGA Victoria
 PAULINO Astrid
 PROHL Joséphine
 PROVOST Aislinn
 ROQUELAINE Pascale

Nogent-sur-Marne

ANASTASIO Anthony
 BENGMAIH Ilyass
 BIZERY Thomas
 BOUVET Vincent
 CAMBIER Valentin
 COQUEL Guillaume

*HONG-VAN Luc
JOSSE Gautier
LAVERGNE Thomas
LECLAIRE Nicolas
LETHIECQ Renan
LETHIECQ Robin
STRAMANDINO Remy
VEVE Clement*

Paris

*ANWARI Abdullah
ARAUJO Larry
ARAUJO BAPTISTA Francisco
CAPLAN Alexandre
CELIBERT Tanguy
DENIS Morgan
GHULAMI Mukthar Ali
IGNASIAK Robin
LICITRA Pierre
LUGAGNE-BOERSNER Edouard
PAREDES MORENO François
POMPELLE Raphaël
ROMERO Matthieu
SABOUREAU Jeremy*

*ESCOUTAY Matthieu
LANDAETA Rafael
NOTUE TATCHUM Wilfried
PERTUISOT Franck
SAMUEL Sébastien
VALLEE Louis
VON EIFF Philip*

Rouen

*BENARD Raphaël
BERNAY Nicolas
BOULLE Marius
BROUARD Mathys
DEMANNEVILLE Mickaël
HACQUARD SIERRA Alexandre
LAURENT Paul
LEFEVRE Valentin
MANARANCHE Willy
MAZA MARQUEZ René
MOINE Sébastien
PLUMER Mattéo
PROUET Robin
SCHEID Alexandre*